

## Retraites: le congrès CFDT vote pour un allongement de la durée de cotisation sous conditions



Photo : Alain Jocard/AFP

Le congrès CFDT a voté jeudi, par 58,9% des voix, pour une réforme des retraites comportant un allongement de la durée de cotisation sous conditions, selon le résultat proclamé à la tribune.

La CFDT n'en demeure pas moins résolument hostile à la remise en cause du droit au départ à 60 ans, qui "n'est ni négociable, ni amendable", a déclaré au micro Jean-Louis Malys, secrétaire national à la protection sociale.

Un amendement proposé par le syndicat Interco (fonctionnaires) de Seine-Maritime proposait de supprimer la référence à un allongement de la durée de cotisation dans le "projet alternatif" (à celui du gouvernement) de réforme des retraites inclus dans le projet de résolution de la direction. Il a recueilli 41,1% des voix.